

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Compiègne, le 19 mai 2009

## Des nouveaux locaux pour améliorer la prise en charge des mineurs victimes de violences

**Lundi 25 mai, à 16h, le Centre Hospitalier de Compiègne inaugure des locaux spécifiques pour améliorer l'accueil et la prise en charge des mineurs victimes de violences en présence d'Anne-Aymone Giscard d'Estaing, présidente-fondatrice de la Fondation pour l'Enfance et de Martine Brousse, directrice de la Voix De l'Enfant. Avec l'ouverture de ce nouvel espace dédié, un parcours unique et simplifié est proposé au sein de l'établissement. Pour les jeunes victimes, les déplacements sont limités au strict minimum. Les parquets de Compiègne et de Soissons sont les principaux utilisateurs de ce nouveau dispositif.**

Dans une salle d'audition, la parole de l'enfant est d'abord recueillie par un Officier de Police Judiciaire, éventuellement accompagné par une psychologue. L'enregistrement sonore et audiovisuel de cette déposition est effectué sur place grâce à une caméra et des micros, discrètement intégrés au décor. De l'autre côté d'une vitre teintée, un autre enquêteur, dans une salle technique équipée de graveurs DVD et d'un écran de contrôle, assiste son collègue et s'assure du bon enregistrement de l'audition. Auparavant, le mineur était obligé de se rendre au commissariat ou à la gendarmerie.

Le bilan psychologique est également réalisé dans ces nouveaux locaux dont l'environnement particulièrement adapté facilite la décontraction et le recueil sans traumatisme des dires de l'enfant (mobilier spécifique, jouets, jeux, décor sécurisant).

Ensuite, le médecin légiste réalise l'examen médico-légal au sein de l'Unité de Médecine Légale située au niveau des urgences.

La victime bénéficie donc dans la même journée et dans le même lieu d'une prise en charge améliorée et d'une coordination entre les différentes structures et institutions.

Sous l'impulsion conjointe du GIP « pour la santé, contre la violence en Picardie » et du Centre Hospitalier de Compiègne, ce projet a été rendu possible grâce au support financier et matériel de la Fondation pour l'Enfance (15 000 € pour l'aménagement des locaux et de la salle d'accueil) ainsi que de l'association la Voix De l'Enfant et son partenaire SFR (15 600€ pour la fourniture et l'installation du matériel d'enregistrement audio et vidéo).

Pour information, en 2008, 342 victimes mineures de violence ont été examinées (+ 35% par rapport à 2007) dont 158 pour abus sexuels (+ 75 % par rapport à 2007).

**Contact** : Christophe Espinasse, chargé de communication – [c.espinasse@ch-compiegne.fr](mailto:c.espinasse@ch-compiegne.fr)  
03 44 23 60 30 – 06 62 30 58 13.